

COMPTE RENDU

de la réunion du 2 février 2021

Date de convocation du : 26 Janvier 2021

Présents : Monsieur BAUSSANT Didier, Monsieur BAUSSANT Jean-Robert, Madame FAURE Sigrig, Monsieur BAUSSANT Rémy, Madame BOIREAU Marie-Claude, Monsieur DELAGE Pierre, Madame FAURE Agnès, Madame FAURE Anne-Laure, Monsieur MELON Jean-Marc, Monsieur POURSAT Sébastien

Absente : Madame PERISSAT Marie-Françoise

Secrétaire de Séance : Madame Anne-Laure FAURE

délibération D 2021 1 1 : Aire de broyage de Saint-Groux

Madame le Maire explique que l'aire de broyage de la commune a fait l'objet de nettoyage par le service technique et qu'il est utile de trouver une solution de fermeture pour contenancer le passage et surtout les objets déposés qui ne doivent pas être autre chose que des branches et du branchage.

Une barrière renforcée et pivotante serait utile. L'entreprise AB Terrassement de Maine de Boixe propose un devis de 4 632 € TTC. Madame le Maire demande aux conseillers de se prononcer sur ce projet.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, les conseillers adoptent le projet et charge le Maire d'accepter le devis de 4 632 € TTC de l'entreprise AB Terrassement. Ces travaux seront enregistrés sur le budget communal 2021 au compte entretien de terrain en fonctionnement.

Pour : 10 - Contre : 0 - Abstention : 0

délibération D 2021 1 2 : Travaux de voiries communales 2021

La commune a délégué à la communauté de communes la maîtrise d'ouvrage des travaux d'entretien de voirie éligible au FDAC. Dans ce cadre, la CDC vient de procéder à un appel d'offres pour la maîtrise d'oeuvre des FDAC 2021, 2022 et 2023. C'est l'offre du bureau d'études BETG d'Aigre qui a été retenue.

La commune souhaite donc réaliser des travaux de voiries à ce titre pour 2021 et après un rendez-vous sur le site avec le bureau d'études BETG, il est utile de choisir les voies communales à réparer.

Madame le Maire présente le devis.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents décide d'inscrire au FDAC 2021 les travaux de voirie suivants :

- rue de la Procession pour 1 785 € H.T
- Impasse des poinçonnettes pour 3 697.63 € H.T
- allée du grand guin pour 1 856.14 € H.T.

Pour : 10 - Contre : 0 - Abstention : 0

délibération D 2021 1 3 : Travaux d'acoustique de la salle du Braconnier

Madame le Maire demande aux conseillers présents de se prononcer sur le projet du traitement d'acoustique de la maison du Braconnier place de la mairie à Saint-Groux.

L'entreprise Traitement et correction acoustique s'est rendue sur place pour évaluer la sonorité et les solutions à apporter. Un devis est présenté pour l'achat et l'installation de 51 cassettes absorbantes pour la somme de 4 277.88 €.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, les conseillers chargent Madame le Maire de signer le devis de 4 277.88 € TTC de l'entreprise Traitement et correction acoustique.

Cette dépense sera enregistrée en section de fonctionnement dans l'entretien de bâtiment public sur le budget communal 2021.

Pour : 10 - Contre : 0 - Abstention : 0

Informations diverses :

– Réflexion sur des projets 2021 : achat jeux enfants, achat d'une balayeuse : demande de devis en cours

Visite de la Directrice de Nidec _ Leroy Somer

Référent balade patrimoine : Agnès FAURE

Contact avec le SDEG 16 pour luminaire à Villorioux

Visite de Calitom

PLUi : visite du cabinet 10 février à 9h sur le terrain

Fibre optique : début des travaux du 25.01.2021

Actes notariés signés

Montage tivoly pour festi sport en juin 2021